

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue le lundi le 9 novembre 2009 à 20h00 heures à la salle de l'Âge d'or de l'édifice municipal des Éboulements sous la présidence de Bertrand Bouchard, maire.

Présences : Lise Savard
Ruth Tremblay
Régis Pilote
Guy Tremblay
Lyne Girard
Diane Tremblay

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2009 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009
3. APPROBATION DES COMPTES
4. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
5. MOTION DE REMERCIEMENTS À MONSIEUR BERNARD BOIVIN
6. MOTION DE REMERCIEMENTS À MONSIEUR RENÉ CAYER
7. MOTION DE REMERCIEMENTS À MONSIEUR MICHEL LAROUCHE
8. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE
9. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES DIVERS RESPONSABLES DE DOSSIERS
10. RÉOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE VEILLE POUR LA SURVIE DE LA SCIERIE DE SAINT-HILARION
11. RÉOLUTION CONCERNANT LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
12. RÉOLUTION MODIFIANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 160-09-09 « DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ SUR LE LOT 192-P, RANG ST-GODEFROY »
13. RÉOLUTION D'APPUI AU PROJET COOP DE SANTÉ DE LA MRC DE CHARLEVOIX
14. DÉROGATION MINEURE AU 389, RANG ST-PASCAL
15. RÉOLUTION DEMANDANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE 362 À L'OUEST DU VILLAGE SOIENT EXÉCUTÉS AU PRINTEMPS 2010
16. RÉOLUTION ANNULANT LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE LA SAPINIÈRE
17. RÉOLUTION OCTROYANT LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE LA SAPINIÈRE À « LES ENTREPRISES CÔTÉ GAUDREAU ET FILS »
18. MOTION DE FÉLICITATIONS À MME LUCIE CADIEUX
19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

183-11-09 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

184-11-09 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2009 et de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2009

Il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2009 soit accepté avec l'ajout suivant au point numéro

173-09-09 intitulé « **Signalisation intersection du rang St-Pierre et de la route 362** »

Considérant que depuis la présence de GPS dans les véhicules, de nombreux touristes empruntent la Côte à Godin plutôt que la Grande Côte comme cela se faisait auparavant ;

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2009 soit accepté tel que rédigé.

185-11-09 Approbation des comptes

Il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

A. TREMBLAY ET FRÈRES	146.68 \$
BANQUE NATIONALE (TAXES PAYÉ EN TROP)	406.50 \$
BELL CANADA	270.60 \$
BRASSARD BUREAU	57.89 \$
CANADA POST CORPORATION	337.10 \$
CHEZ S. DUCHESNE	615.00 \$
COMMUNICATION MARTIN COTÉ	62.08 \$
CORPORATE EXPRESS	218.01 \$
DANIEL GAUTHIER	319.99 \$
DEV. INTERNET CHARLEVOIX	67.56 \$
EQUIPEMENT GMM	74.26 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	99.00 \$
GAGNÉ LETARTE AVOCATS	430.14 \$
GAR. EDMOND BRADET	373.67 \$
GROUPE CCL	361.32 \$
HÉLÈNE THIVIERGE	34.40 \$
HYDRO-QUEBEC	63.64 \$
IMPRIMERIE DE CHARLEVOIX	67.72 \$
INDUSTRIE COVER	49.87 \$
LICO IMPRIMEURS	541.80 \$
LYRÉCO	226.48 \$
PG GOVERN	112.88 \$
PILOTE JEAN-MARIE	346.29 \$
POSTES CANADA	609.53 \$
PRODUITS SANITAIRES RIVE-NORD	149.39 \$
ROGERS	101.59 \$
ROSAIRE TREMBLAY	150.00 \$
SONIC	727.31 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	10 751.38 \$
UHDE ERICH (TAXES PAYÉES EN TROP)	806.00 \$
VISA	235.45 \$
	<hr/>
	18 813.53 \$

SECURITÉ PUBLIQUE

ARÉO-FEU	5 069.22 \$
BELL CANADA	85.52 \$
BELL MOBILITE	376.33 \$
CAUCA	348.47 \$
LES ENT. AUDET ET TREMBLAY	16 451.53 \$
PILOTE JEAN-MARIE	54.67 \$
PRATIQUE DES POMPIERS	455.00 \$
SORTIE DES POMPIERS	320.00 \$
	<hr/>
	23 160.74 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	85.52 \$
BAIE ST-PAUL PLYMOUTH CHRYSLER	43.42 \$
BANQUE DE MONTRÉAL	17 392.96 \$
CENTRE DE PNEUS CGR (VOIRIE-DÉNEIGEMENT)	3 191.88 \$
CHEZ S DUCHESNE	202.71 \$
COMMISSION CONSTRUCTION QUEBEC	350.00 \$
ENT. COTÉ GAUDREULT	1 834.22 \$
GARAGE EDMOND BRADET	2 334.24 \$
GARAGE MARTIN GAUDREULT	3 781.47 \$
GARAGE NOEL DESCHENES	114.74 \$
HEBDO CHARLEVOIX	243.58 \$
INVESTISSEMENT CHARLEVOIX	230 719.02 \$
LES ENT. AUDET ET TREMBLAY	5 624.24 \$

LES ENT. JACQUES DUFOUR	57 613.56 \$
LES ENT. JACQUES DUFOUR	3 819.69 \$
LOCATIONS GALIOT	3 264.12 \$
LOCATION ROLLAND FORTIER	472.21 \$
JACQUES TREMBLAY	304.28 \$
JACQUES TREMBLAY	273.36 \$
MARC TRUDEL TRANSPORTEUR	325.08 \$
PILOTE JEAN-MARIE	118.98 \$
PRÉCISION SG	24.67 \$
SONIC	2 021.30 \$
TRANSPORT ROCK BOUCHARD	28.90 \$
	334 184.15 \$
<u>ECLAIRAGE DE RUE</u>	
S COTÉ ÉLECTRIQUE	1 724.17 \$
HYDRO-QUEBEC	1 984.00 \$
	3 708.17 \$
<u>AQUEDUC</u>	
HYDRO-QUEBEC	2 992.34 \$
CENTRE ADM. DE LA QUALIFICATION PROF.	204.00 \$
DANIEL GAUTHIER	243.80 \$
GAETAN BOLDUC ET ASS.	706.49 \$
LP TANGUAY	594.29 \$
MARC TRUDEL TRANSPORTEUR	203.18 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	585.68 \$
REAL HUOT	609.34 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	100.83 \$
	6 239.95 \$
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX</u>	
BELL CANADA	90.23 \$
COMMERCIAL MAINTENANCE CHEMICAL CORP	566.45 \$
FQM	83.96 \$
GAETAN BOLDUC ET ASS.	945.89 \$
GENEQ INC.	392.75 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	225.03 \$
	2 304.31 \$
<u>LOISIRS</u>	
BELL CANADA	83.85 \$
VILLE DE BSP	9 274.00 \$
CHEZ S. DUCHESNE	276.54 \$
	9 634.39 \$
<u>URBANISME</u>	
MRC DE CHARLEVOIX	5 135.04 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	996.69 \$
	6 131.73 \$
<u>GESTION DES MATIERES RESIDUELLES</u>	
GESTION MATIÈRES RÉSIDUELLES	87.46 \$
	87.46 \$
<u>DONS</u>	
ASS. DES PERS. HANDICAPÉES DE CHARL.	25.00 \$
MOUV. ACTION CHOMAGE	20.00 \$
FABRIQUE DES ÉBOULEMENTS	25.00 \$
FLEURISTE CÉLINE	84.66 \$
	154.66 \$
<u>SERVICE DE LA DETTE</u>	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	3 156.30 \$
TOTAL:	<u><u>407 575.39 \$</u></u>

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

Le maire et les membres du conseil municipal déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires à la directrice générale.

186-11-09 Motion de remerciements à Monsieur Bernard Boivin

Lise Savard, conseillère, présente une motion de remerciements à Monsieur Bernard Boivin pour les 17 années passées à occuper le poste de conseiller municipal, d'abord à St-Joseph-de-la-Rive et ensuite, aux Éboulements depuis la fusion en septembre 2001.

187-11-09 Motion de remerciements à Monsieur René Cayer

Régis Pilote, conseiller, présente une motion de remerciements à Monsieur René Cayer pour ses 10 années passées à occuper le poste de conseiller municipal aux Éboulements.

188-11-09 Motion de remerciements à Monsieur Michel Larouche

Lyne Girard, conseillère, présente une motion de remerciements à Monsieur Michel Larouche pour ses 11 années passées à occuper le poste de conseiller municipal, d'abord à St-Joseph-de-la-Rive et ensuite, aux Éboulements depuis la fusion en septembre 2001.

Dépôt du rapport du maire

Le maire, Bertrand Bouchard, dépose son rapport pour l'année 2009. Une copie sera transmise à l'ensemble de la population.

RAPPORT DU MAIRE 2009

Conformément à l'article 955 du Code municipal, c'est avec plaisir que je dépose ce rapport relatant la situation financière de notre municipalité, et ce, en 5 points, à savoir :

1. Les états financiers et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2008
2. Réalisations 2009
3. Contrat de plus de 25 000\$
4. Projets 2010
5. Rémunération des élus

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2008

RECETTES		DÉPENSES	
Revenus de taxes	1 344 252\$	Administration générale	347 166\$
Tenant lieu de taxes (immeubles gouvernementaux et scolaires)	13 572\$	Sécurité publique (pompiers, sûreté du Québec)	227 092\$
Autres recettes de sources locales (mutations, permis, location de salles, bacs, ...)	117 744\$	Transport (voirie, déneigement, éclairage de rues)	310 437\$
Transferts (diverses subventions gouvernementales)	177 054\$	Hygiène du milieu (aqueduc, égout, gestion des déchets)	234 692\$
	<hr/>	Aménagement, urbanisme et développement	48 874\$
	1 652 622\$	Loisirs et culture	58 766\$
	<hr/>	Frais de financement (intérêts)	237 603\$
			<hr/>
			1 464 630\$
		Surplus de l'exercice	<hr/>
			187 992\$
		Remboursement de la dette à long terme	(177 266)\$
		Activités d'investissements	(65 995)\$
		Déficit de l'exercice après affectation	<hr/>
			(55 269)\$
		Affectations nettes	<hr/>
			11 886\$
			(43 383)\$
		<i>Déficit accumulé au 31 décembre 2007</i>	<hr/>
			(127 980)\$
		<i>Déficit accumulé au 31 décembre 2008</i>	<hr/>
			(171 363)\$

En date du 31 octobre 2009, le déficit accumulé au 31 décembre 2008 est entièrement résorbé.

Rapport du vérificateur au 31 décembre 2008

Les vérificateurs externes de la municipalité émettaient, en date du 13 février 2009, l'opinion suivante concernant les états financiers au 31 décembre 2008 :

« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2008, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables généralement reconnues du Canada. »

Le budget 2008 de la municipalité des Éboulements a été prévu avec des dépenses de 1 979 564\$ et des revenus égaux afin de rencontrer lesdites dépenses.

RÉALISATIONS 2009

- **Rénovation de l'édifice municipal :**
 - Relocalisation des bureaux municipaux
 - Relocalisation de la bibliothèque
- **Réfection des murs de la cour de l'édifice municipal des Éboulements**
- **Réfection d'une partie de la route Ste-Croix**
- **Installation de glissières de sécurité dans la côte à Godin**
- **Réfection et enrochement des murs longeant les terrains des sinistrés de St-Joseph-de-la-Rive**
- **Drainage et rechargement rang St-Nicolas**
- **Rapiéçage des routes Cap-aux-Oies et St-Antoine Ouest**
- **Aménagement d'une halte routière sur le terrain des loisirs**
- **Développement domiciliaire La Seigneurie des Éboulements :**
 - **Signature d'un protocole d'entente concernant une deuxième phase de 53 terrains**
- **Poursuite des travaux d'harmonisation des règlements de zonage des Éboulements et de St-Joseph-de-la-Rive**
- **Schéma d'aménagement**
- **Élaboration en cours d'un nouveau site Internet accessible d'ici la fin de l'année 2009**
- **Prolongement du trottoir à la sortie Est du village**

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Le code municipal nous oblige à vous faire part des contrats octroyés de plus de 25 000\$, de même que de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui ont été conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000\$.

Garage Martin Gaudreault :	Déneigement, divers travaux de voirie et d'aqueduc
Les Entreprises Jacques Dufour :	Divers travaux de pavages
Mutuelle des municipalités du Québec :	Assurances
Benoît Tremblay :	Travaux de réaménagement des bureaux
Les Entreprises Audet et Tremblay :	Divers travaux de voirie et d'aqueduc

PROJETS 2010

- **Couche d'usure chemin du Haut-des-Éboulements**
- **Rechargement dans le rang Ste-Croix (1.5km)**
- **Rechargement rang St-Nicolas**
- **Réaménagement des toilettes, local de la patinoire**
- **Réparation du traitement de surface à Cap-aux-Oies**
- **Prolongement de la piste cyclable**
- **Bonification de la politique familiale**
- **Renouvellement des équipements de la bibliothèque**
- **Prolongement de la clôture de la cour de l'édifice municipal des Éboulements**
- **Empierrement rue de l'Église, St-Joseph-de-la-Rive**
- **Réfection d'une conduite d'aqueduc, chemin de la Pointe**
- **Réfection de ponceaux, rang St-Pierre Ouest**
- **Identification du garage municipal**

Tous ces projets devront être acceptés par le conseil municipal, si ce n'est déjà fait.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément au règlement numéro 06-02 de la municipalité et des articles 2 et 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération des élus pour l'exercice 2009 est de :

	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	5 670\$	2 835\$
Conseillers	13 340\$	5 670\$

Pour un total de 25 515\$ pour l'ensemble du conseil.

Pour siéger à la MRC, le maire reçoit une rémunération de 2 880\$ et une allocation de 1 440\$.

189-11-09 Nomination du maire suppléant et des divers responsables de dossiers

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire suppléant et les responsables de dossiers soient désignés, tels que décrits ci-dessous :

Lise Savard : Siège # 1	Maire suppléant (novembre 2009 à avril 2010) Planification stratégique (suivi) Comité consultatif en urbanisme Comité de consultation agricole Règlement de contrôle intérimaire
Ruth Tremblay : Siège # 2	Politique culturelle Comité touristique
Régis Pilote : Siège # 3	Loisirs - Équipement supra local Sécurité publique - Comité consultatif en urbanisme Voirie - Aqueduc - Égout
Guy Tremblay : Siège # 4	Maire suppléant (mai à octobre 2010) Maison des jeunes Sécurité publique Centre local de développement

Lyne Girard : Politique familiale
Siège # 5 Comité touristique
Société des traversiers du Québec

Diane Tremblay : Bibliothèque
Siège # 6 Voirie - Aqueduc - Égout

190-11-09 Résolution d'appui au comité de veille pour la survie de la scierie de St-Hilarion

CONSIDÉRANT QU'au niveau mondial, une importante crise économique et financière sévit actuellement;

CONSIDÉRANT QUE l'usine d'AbitibiBowater de Clermont a annoncé dernièrement des coupures importantes au niveau des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE l'usine d'AbitibiBowater de Beaufort a annoncé dernièrement la fermeture complète de ses activités;

CONSIDÉRANT QUE la scierie de Saint-Hilarion est le principal employeur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la scierie emploie près de 60 personnes dont quelques-unes aux Éboulements;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise accorde des contrats à plusieurs entreprises de services spécialisés dans la MRC de Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lyne Girard et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité des Éboulements appuie le comité de veille de la scierie de St-Hilarion dans ses démarches pour assurer la survie de l'usine.

191-11-09 Résolution concernant la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que le 5 juin 2009 la municipalité des Éboulements a présenté une demande de subvention de 25 000\$ dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 25 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

192-11-09 Résolution modifiant la résolution numéro 106-09-09 « Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ sur le lot 192-P, rang St-Godefroy »

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Monsieur Paul Gravel pour aliéner et utiliser à une fin autre que l'agriculture une superficie de 3973.3 m.c. étant une partie du lot 192-P du cadastre officiel de la municipalité des Éboulements pour y entreposer temporairement une maison ancestrale;

CONSIDÉRANT l'attente de la décision au regard du prochain schéma d'aménagement de la MRC dans lequel l'emplacement visé a été identifié comme étant un terrain déstructuré.

CONSIDÉRANT qu'il existe des espaces appropriés disponibles dans le secteur du village, espaces hors de la zone agricole ;

CONSIDÉRANT les critères de l'article 62 de la Loi sur la protection des activités et du territoire agricole, savoir :

CRITÈRES OBLIGATOIRES		
1	Le potentiel agricole du ou des lots Le potentiel agricole des lots avoisinants	Catégorie 4.5 Catégorie 4.5
2	Les possibilités d'utilisation du ou des lots à des fins d'agriculture	Aucune
3	Les conséquences d'une autorisation sur les activités et le développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants.	Aucune
4	Les contraintes résultant de l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale	Aucune
5	La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture	Oui
6	L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole	Conservée
7	L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région	Positif
8	La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture	Non
9	L'effet sur le développement économique de la région	Positif
10	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire la justifie	n/a

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité des Éboulements recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'approuver la demande présentée par M. Paul Gravel, d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture un terrain ayant une superficie de 3979.3 m.c. et faisant partie du lot 192-P du cadastre officiel de la municipalité des Éboulements afin de permettre d'y entreposer temporairement une résidence ancestrale.

QUE le préambule de la résolution en fait partie intégrante.

QUE le formulaire de demande soit versé au dossier de la municipalité des Éboulements.

193-11-09 Résolution d'appui au projet Coop de Santé de la MRC de Charlevoix

CONSIDÉRANT que les membres du comité provisoire de la Coopérative de Santé sollicitent de façon officielle l'appui des municipalités au projet d'une coopérative de santé dans la MRC de Charlevoix;

CONSIDÉRANT qu'un des principaux objectifs poursuivis par la Coopérative de Santé demeure de conserver les services en clinique et, par le fait même, l'accès à un médecin de famille;

CONSIDÉRANT les départs à la retraite des médecins plus âgés et/ou la diminution de leurs heures de travail au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement de ces médecins et que l'implantation d'une Coopérative de Santé inciterait des nouveaux médecins à se joindre à l'une ou l'autre de nos cliniques dans les prochains mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lyne Girard et résolu à la majorité des conseillers, cinq des six membres du conseil étant en faveur de la résolution et la conseillère Lise Savard étant contre;

QUE la municipalité des Éboulements appuie le comité provisoire de la Coopérative de Santé dans ses démarches pour l'implantation d'une Coopérative de Santé dans la MRC de Charlevoix.

194-11-09 Dérogation mineure au 389, rang St-Pascal

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure sise au 389, rang St-Pascal, sur une partie du lot 141 de la paroisse des Éboulements;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à permettre l'agrandissement de 14,5 m² (113%) d'un portique ayant une superficie originale de 18,8 m² avec une marge latérale 1,331 mètre avec fenêtres alors que le règlement de zonage no 141 stipule :

Article 3.1 : marge de recul latérale 2,0 mètres;

Article 9.3 : les bâtiments existants dont l'occupation est dérogatoire, peuvent être agrandis jusqu'à 50% de la superficie originale ».

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU à l'effet que cinq des six membres sont en faveur de l'acceptation de la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure soit acceptée, à la condition que le demandeur obtienne de son voisin, Monsieur Jean-Roch Gauthier, une lettre à l'effet qu'il ne s'objecte pas à l'acceptation de cette demande de dérogation mineure et que copie de ladite lettre soit transmise à la municipalité des Éboulements.

195-11-09 Résolution demandant au ministère des Transports que les travaux de réfection de la route 362 à l'Ouest du Village soient exécutés au printemps 2010

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports prévoit depuis quelques années la réfection d'une partie de la route 362 située à l'Ouest du Village des Éboulements ;

CONSIDÉRANT que la section de la route située à l'Ouest du Village est dans un état déplorable et que la période hivernale accroît davantage cette situation, ce qui rend difficile la circulation routière;

CONSIDÉRANT les nombreux commentaires d'insatisfaction et demandes de réfection reçus de nombreux utilisateurs de la route ainsi que des résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT que notre statut de région touristique nécessite d'avoir une route en bon état et sécuritaire;

CONSIDÉRANT qu'il serait approprié que les argents destinés à la réfection de la route 362 soient appliqués à la section Ouest du Village dès le printemps 2010, puisque ces réparations étaient prévues au cours des dernières années et ont été reportées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

QU'une demande soit adressée au Ministère des Transports du Québec pour que la réfection de la section Ouest du Village soit priorisée dans les investissements routiers 2010 ;

QU'une copie de la présente soit transmise à Madame Julie Boulet, ministre des Transports, à Monsieur Jean-François Saulnier, à la direction de Québec à Madame Pauline Marois, députée provinciale et à Monsieur Patrice Foster, Ministère des Transports à la Malbaie.

196-11-09 Résolution annulant le processus d'appel d'offres pour le déneigement du chemin de la Sapinière

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres de la municipalité pour le déneigement du chemin de la Sapinière pour une période de trois ans, nous avons reçu les trois soumissions suivantes :

Les Entreprises Côté Gaudreault et Fils :	15 012.37\$
Benoît Tremblay :	23 699\$
Garage Martin Gaudreault :	40 500\$

CONSIDÉRANT qu'après l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire, celui-ci s'est désisté;

CONSIDÉRANT que le deuxième plus bas soumissionnaire n'a pas accepté le contrat;

CONSIDÉRANT que le montant de l'offre du troisième soumissionnaire était trop élevé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler le processus d'appel d'offres pour le déneigement du chemin de la Sapinière.

197-11-09 Résolution octroyant le contrat de déneigement du chemin de la Sapinière à « Les Entreprises Côté Gaudreault et Fils »

CONSIDÉRANT que « Les Entreprises Côté Gaudreault et Fils » a avisé la municipalité qu'elle avait omis d'inclure dans sa soumission un montant annuel de 1 500\$ pour défrayer le coût des abrasifs pour le déneigement du chemin de la Sapinière;

CONSIDÉRANT que le montant demandé, après vérification, est juste et équitable pour le contrat concerné;

CONSIDÉRANT que le montant total de la soumission s'élève désormais à 19 512.37\$ pour trois ans;

CONSIDÉRANT que le montant du contrat est inférieur à 25 000\$ et que dans ces conditions, la municipalité peut l'octroyer de gré à gré sans retourner en appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

- d'octroyer le contrat de déneigement pour le chemin de la Sapinière à « Les Entreprises Côté Gaudreault et Fils inc » pour une période de trois ans au montant total de 19 512.37\$ taxes incluses.

198-11-09 Motion de félicitations à Madame Lucie Cadieux

Lise Savard, conseillère, présente une motion de félicitations à Madame Lucie Cadieux pour avoir été nommée Agricultrice de l'année pour la région de Québec et ensuite avoir reçu le prix d'Agricultrice-entrepreneure de l'année, remis annuellement par la Fédération des agricultrices du Québec.

Certificat de crédit

Je soussignée Linda Gauthier, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier
Directrice générale

199-11-09 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Guy Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la levée de l'assemblée à 9h20, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Bertrand Bouchard
Maire

Linda Gauthier
Directrice générale

<u>CORRESPONDANCE – OCTOBRE 2009</u>	
1. MRC DE CHARLEVOIX	- Procès-verbal – séance régulière du 09 septembre 2009*** - Procès-verbal – séance comité administratif du 30 septembre 2009*** - Projet de règlement no 120-09 « Règlement ayant pour objet d'amender le schéma d'aménagement dans le but d'introduire un plan de gestion pour les rives, le littoral et les plaines inondables de l'Isle-aux-Coudres »
2. CPTAQ	- Rencontre dans le dossier M. Jean-Roch Gauthier le 10 novembre 2009 - Orientation préliminaire dans le dossier de M. Benoît Audet – la demande devrait être refusée
3. OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES	Politique gouvernementale <i>À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité</i> qui vise à accroître la participation sociale des personnes handicapées sur un horizon de dix ans.
4. FQM	- Pochette corporative***
5. MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Réponse à notre résolution concernant les glissières de sécurité longeant la route 362***
6. FONDS-SOUTIEN DES MRC DE LA CAPITAL-NATIONALE	

*** Copie jointe